Chäteauguay



AVIS PUBLIC

APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2137-20

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 12 décembre 2020, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement d'emprunt E-2137-20 d'un montant de 3 500 000 \$ visant des travaux de réfection de chaussée sur diverses rues à travers la ville en 2021, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 10 ans.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 30 mars 2021.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Châteauguay, ce 13 juillet 2021.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

PUBLIC NOTICE

APPROVAL AND COMING INTO FORCE OF LOAN BY-LAW E-2137-20

PUBLIC NOTICE is given that during the regular sitting held on December 12, 2020, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the loan by-law E-2137-20 of \$3 500 000 for the repair work of the road on various streets across the city in 2021, on the whole territory, at the value, over 10 years.

This by-law was approved by the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation on March 30, 2021.

It comes into force on the day of publication of the present notice and may be consulted at the reception of the city hall located at 5, boulevard D'Youville, Monday to Thursday from 8:30 a.m. to 12 p.m. and from 1:15 p.m. to 5 p.m., and on Friday from 8:30 a.m. to 12 p.m.

The present text is not official; thus, the French version prevails.

Chäteauguay



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2137-20

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 13 juillet 2021, le présent avis public d'approbation et d'entrée en vigueur du règlement d'emprunt E-2137-20 d'un montant de 3 500 000 \$ visant des travaux de réfection de chaussée sur diverses rues à travers la ville en 2021, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 10 ans, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 13 juillet 2021, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 13 juillet 2021.

Le greffier,

George Dolhan, notaire